

la Vie en

Aujourd'hui, plus que jamais, le sport, la culture et les loisirs doivent rester accessibles à tous. Ils permettent à chacun de trouver un juste équilibre dans sa vie quotidienne.

La commune de Roques y participe en donnant un « coup de pouce » financier, permettant ainsi aux Roquois d'accéder à leur activité favorite, de s'investir ou de découvrir une nouvelle vocation grâce à ce dispositif.

> Sylvain Mabire, Maire de Roques

La culture, le sport et les loisirs ne sont pas un luxe, c'est une nécessité

Renseignez-vous auprès de l'association de votre choix ou au CCAS pour savoir si votre activité peut être subventionnée.

Pour toute question sur ce dispositif, vous pouvez contacter le CCAS:

· Téléphone : 05.61.72.83.15

· Mail : social@mairie-roques.fr





LE CHÈQUE SPORT, CULTURE ET LOISRS: de quoi s'agit-il?

C'est un dispositif d'aide financière pour faciliter l'adhésion des familles aux activités se déroulant sur la commune. Avec cette subvention. vous pouvez adhérer à toutes les activités sportives, culturelles ou de loisirs auprès des associations roquoises partenaires de cette opération.

Une aide 20 € à 60 € par an et par personne peut être allouée selon le quotient familial.

Cela concerne tout le monde : les enfants, jeunes, adultes, séniors... dont le quotient familial est inférieur à 1 100 €.

Une seule activité par personne peut être subventionnée.

Mais plusieurs personnes d'un même foyer peuvent bénéficer de cette aide.

MODE D'EMPLOI

Lorem ipsum

Prenez rendez-vous

En Mairie, au 05.61.72.83.15 auprès du CCAS de la municipalité.



Documents à fournir:

- > une attestation CAF de moins d'1 mois (ou de votre numéro allocataire) / ou le dernier avis d'imposition
- > un justificatif de domicile moins de 3 mois
- > une photocopie du livret de famille



Le chèque nominatif



Nous vous remettons le chèque nominatif si vous êtes éligible.

Présentez ce chèque à l'association concernée.



Réglez l'adhésion

auprès de l'association. Le montant sera calculé en tenant compte de la réduction de votre chèque.

Et profitez de votre activité!

